

PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2019

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 juin 2019 à 18 h 40 à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{mes} VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADEAU, MM. ANDRÉ CARON ET GILLES BEAULIEU** formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : MM. Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland

2019-06-098

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit ouverte à 18 h 40 et que l'ordre du jour tel que lu soit accepté.

Tous les membres du conseil municipal, M^{mes} Valérie Bourgoïn, Julie Nadeau et MM. Richard Caron, André Caron, Gilles Beaulieu, Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland ont reçu un avis de convocation le 7 juin 2019 via la messagerie électronique. M^{me} Julie Nadeau et MM. Richard Caron, André Caron et Michel Ferland ont tous répondu à l'accusé de réception demandé. M^{me} Valérie Bourgoïn et MM. Gilles Beaulieu et Philippe Morneau-Hardy ont confirmé via un appel téléphonique.

2019-06-099

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS SUR INVITATION – COLLECTE ET TRANSPORT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2019

À la suite de la fermeture de la période de réception des soumissions, M^{me} Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière, a procédé le 6 juin 2019 à 16 h 05 en présence de quatre (4) témoins à l'ouverture de deux (2) soumissions reçues dans les délais prescrits. Les deux (2) soumissions sont conformes et les résultats sont :

Camionnage Alain Benoît 153,00 \$ / fosse (taxes en sus)

Campor Environnement 168,08 \$ / fosse (taxes en sus)

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la plus basse soumission conforme soit celle de Camionnage Alain Benoît au montant de 153,00 \$ / fosse (taxes en sus) pour l'année 2019 concernant la collecte, transport, traitement et disposition des boues de fosses septiques pour les résidences permanentes. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat nécessaire.

2019-06-100

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 18 h 43.

Richard Caron, maire

Josée Thériault, directrice générale et
secrétaire-trésorière